

# Agenda des manifestations

## MAI

**Samedi 16 et dimanche 17:** Fête de la pelerie.

**Dimanche 17:** concert de fin d'année à l'église à 17h00 organisé par Cantoria.

**Dimanche 24:** tournoi de sixte à 14h00 au stade organisé par l'ESV

## JUIN

**Vendredi 12:** fête de l'école.

**Samedi 13 et Dimanche 14:** Rando Troglo.

**Dimanche 28:** randonnée pedestre à 9h00 place de la mairie organisé par l'ESV.

## JUILLET

**Samedi 25 et Dimanche 26:** « Villaines plage » cour du club des jeunes

## AOUT

**Vendredi 28 et Samedi 29:** festival de musique au terrain du Chillou organisé par Oh! La Villaines!

## SEPTEMBRE

**Samedi 12 et dimanche 13:** marché gourmand au terrain du Chillou organisé par le comité des fêtes.

Date de parution du numéro 59: Mail 2015

Diffusion par l'association régie par la loi du 01 juillet 1901: « Infos Troglos »

Siège social: La Peyrière, 37190 Villaines les Rochers

Comité de rédaction de la lettre « Infos Troglos »:

Annie ELLUIN, Anne VOELIN, Pierre BOUILLANT, Josette PINET-HARDOUIN, Paul Baussein.

Composition: Christophe VALETTE, Nathalie Gorichon

Contact: Téléphone et Fax : 02 47 45 45 07

Courriel : infostroglos@wanadoo.fr

Site Internet : infostroglos.free.fr

# INFOS

# TROGLOS



Le marchand de cycles entre 1901 et 1911

# N° 59

*Liberté de la presse* Page 2 / 3

*Vivre ensemble* Page 4

*Oh! La Villaines!* Page 5

*Commerce à Villaines* Page 6

*La plume de Mathilde* Page 6

*Rando Troglo* Page 7

*Coup de coeur* Page 8 / 9

*Les Docks* Page 10 / 12

*Agenda* Page 12



# MOURIR POUR LA LIBERTE DE LA PRESSE

Dans les années 50

Par PRESSE on a d'abord désigné l'ensemble de ce qui était imprimé selon le principe inventé par GUTENBERG en 1440. C'est-à-dire la réalisation en plomb de caractères mobiles, réutilisables et interchangeable qui permettaient d'imprimer des pages en série.

Puis le mot PRESSE désignera les imprimés plus ou moins périodiques qui serviront à informer le plus grand nombre de gens sur ce qui se passe autour d'eux.

## L'imprimerie répand l'information.

Dès la fin du XVe siècle, circulent des petites brochures « dites nouvelles à la main » qui parlent de la vie quotidienne, de commérages, de scandales ou encore « des occasionnels » qui portent sur des événements réels ou imaginaires, dans une recherche du sensationnel. Les « canards » lancent de fausses nouvelles pour abuser le public. Mais il existe aussi une « presse de combat » sous forme de placards, libelles et pamphlets qui vont particulièrement se déchaîner au moment des guerres de religion de 1562 à 1598. Cette presse est accompagnée de caricatures virulentes, elle amènera les rois à instaurer plusieurs lois pour tenter de limiter cette réelle liberté. En septembre 1563, l'ordonnance de Mantes défend « de faire semer libelles diffamatoires, attacher placards sous peine d'être pendu et étranglé ». En 1590, Edme Bourgoïn est écartelé à Tours pour avoir fait l'apologie de celui qui tuerait un tyran.

## Création du premier périodique... et de la première réglementation royale.

Au XVII e siècle, un imprimeur, THEOPHRASTE RENAUDOT, crée en 1625 « un Bureau d'Adresses et de Rencontres » sorte d'agence de petites annonces, d'offres et de demandes les plus diverses. Protégé par Richelieu, car il est de Loudun, il obtient de Louis XIII pour lui et ses enfants le Monopole de publier ce qui se passe au Royaume dans « LA GAZETTE », au grand dam des autres imprimeurs. L'Arrêt de Conseil du Roi en 1631 décide que « quiconque porterait préjudice à Renaudot serait puni. » C'est la fin, et pour une longue période, de la liberté de la presse qui sera soumise à une demande préalable de publication « rien ne peut être publié sans l'autorisation du Roi ». Ce qui n'empêche pas libelles et pamphlets de se répandre au risque de sanctions sévères ; ainsi en sera-t-il des « mazarinades ».

## Brève liberté à la Révolution et très vite, contrôles policiers par les pouvoirs.

La REVOLUTION proclame dans la Constitution de 1791, article XI « la libre communication des pensées et des opinions est un des droits les plus précieux de l'Homme. Tout citoyen peut donc parler, écrire, imprimer librement sauf à répondre de l'abus de cette liberté dans les cas prévus par la loi . »

Mais la loi du 29 mars 1793 « quiconque sera convaincu d'avoir composé ou imprimé des écrits qui proposent le rétablissement de la royauté en France ou la dissolution de la représentation nationale sera traduit devant le Tribunal Révolutionnaire et puni de mort ». Beaucoup de journalistes furent victimes de la Terreur, ce qui n'empêcha pas de nombreux journaux de paraître en contournant la loi. En réalité la liberté ne resta illimitée que du 14 juillet 1789 au 10 aout 1792.

A partir de 1797, le Directoire, avec à sa tête Bonaparte, oblige les propriétaires, rédacteurs et imprimeurs de journaux à faire une déclaration au Bureau de Police auquel ils doivent envoyer deux exemplaires de leurs feuilles sous peine d'être saisies.



Aujourd'hui



# Les DOCKS

En se référant aux recensement depuis **1886**, la maison a été habitée par : Auguste Antoine Bodin et son épouse, successivement : cafetier, coiffeur, receveur buraliste puis marchand de bicyclettes à partir de **1901**.

En **1902**, Armand Pinet et son épouse, reprendront le commerce\* jusqu'en **1926**; date à laquelle le couple Delacroix deviendra gérant des Docks.

\* Sous le nom de « Café Français »

## Le café français avec la famille Pinet: 1909



Les journaux doivent être imprimés sur un papier timbré, ce qui en augmente le prix, afin d'en dissuader l'achat. Cette mesure sera valable jusqu'en 1881. La presse devient officielle et sert de propagande pour l'empire et les royautés restaurées ainsi que pour le capitalisme libéral et l'Eglise. Cette mainmise du pouvoir sur la presse durera sous tous les régimes (Charles X, Louis-Philippe, Napoléon III et même dans les débuts de la IIIe République). De nombreux journalistes en seront les victimes, emprisonnés ou exilés de Paris ou de France.

## La liberté de la presse en démocratie, mais avec des exceptions.

Ce n'est que le 28 juillet 1881 qu'une véritable législation sur la presse voit le jour. « Tout journal ou écrit périodique peut être publié sans autorisation préalable et dépôt de cautionnement » sauf pour la presse étrangère. Cette liberté est assortie d'un droit de rectification et de réponse et peut tomber sous le coup de crimes ou de délits commis par la voix de la presse. Il s'en suit la création d'une multitude de journaux de tous bords et de toutes formes. C'est la période d'or de la Presse.

**A partir du 5 août 1914**, la censure, personnalisée par Anastasie et ses ciseaux, est mise en place afin de cacher les informations à l'ennemi, au front, au pays afin de ne pas casser le moral des Français; cela s'appelle « le bourrage de crâne » qui entraînera la perte de confiance des lecteurs lorsque la guerre sera finie.

**Le 29 juillet 1939** est créé un Service Gouvernemental chargé des problèmes d'information et de propagande « Le Commissariat Général à l'Information dont l'essentiel des attributions est de diriger la censure. Dans la France occupée, la « Propaganda Abteilung » s'approprie tous les moyens et toutes les rubriques de la culture. Par le papier qu'elle répartit, par les participations financières qu'elle prend – dans la moitié des journaux de Paris – par la censure enfin, elle dispose de la presse. Son but est de faire accepter les contraintes de l'occupation et l'adhésion à la collaboration. Afin de contrer cette propagande, la Résistance utilise « les feuilles clandestines » pour regrouper ses partisans; à la veille de la Libération cette presse distribuera jusqu'à 2 millions d'exemplaires chaque mois. Les risques sont énormes pour les imprimeurs et distributeurs. Beaucoup le paieront de leur vie.

**A la Libération**, la presse collaborationniste est épurée. Il s'agit de faire « table rase » en matière de presse et d'obtenir des garanties efficaces contre la corruption des journaux et l'influence du capitalisme dans la presse ». A partir de 1950, la Presse connaît un essor remarquable même si le pouvoir politique et le pouvoir financier tentent de l'utiliser à leur profit. Les autres moyens d'information mettent à mal la presse écrite et, maintenant, même la radio et la télévision sont fortement concurrencées par internet qui s'émancipe de tout contrôle.

Des la fin du XVe siècle, des hommes ont cherché à informer leurs compatriotes sur ce qui se passe près et loin de chez eux, d'abord sous forme d'images, d'écrits puis périodiquement de journaux. Très vite aussi les pouvoirs en place ont contrôlé ou cherché à contrôler ces informations par des menaces, des sanctions pouvant aller jusqu'à la mort, des censures officielles et ce jusqu'à nos jours. Mais toujours une presse clandestine utilisant souvent la caricature, a bravé les interdits. Cette liberté des démocraties n'est malheureusement pas universelle. De nombreux états totalitaires contrôlent les connaissances et les mentalités et il est difficile pour leur population de comprendre autre chose que ce qu'on veut leur faire croire.

## Le vivre ensemble...!



Cette expression récente, apparue après les événements de janvier dernier à Paris, se traduit par « une cohabitation harmonieuse sur un même territoire de peuples et d'ethnies différentes » Les journalistes, les penseurs, les politiques s'en sont saisi.... Mais pourquoi doit elle être continuellement rappelée à la conscience collective?

Le « vivre ensemble », les mots charrient des idées. Alors que recouvrent ces deux mots que l'on peut rattacher d'un trait d'union lorsque le fait de vivre dans une relative sociabilité avec son environnement immédiat est devenu un idéal inaccessible?

Quel sens donner à l'hospitalité ?

Quel sens donner à la rencontre avec « l'autre » quand celui-ci est ramené au rang « d'autre » trop différent pour être appréhendé.

« Toute référence à un modèle élève les uns, rabaisse les autres. Il faut renoncer à comparer les hommes entre eux. La comparaison écrase. En valorisant les uns, elle désespère les autres. Seule la reconnaissance des différences donne à chacun une chance d'exister. »

Saint François d'Assise (1181-1226)

Avec Jean Tinguely qui fabrique des automates agités de mouvements anarchiques et avec lequel elle partage sa vie depuis 1956, elle crée des œuvres monumentales de commande comme la Fontaine Stravinsky sur la place du centre Pompidou, la réalisation de jardins comme celui des « Tarots » en Toscane ainsi que des Totems pour animer des avenues.

Ce qui marque profondément son œuvre c'est sa revendication de la place de la femme dans la société qui doit être égale à celle de l'homme. C'est une féministe joyeuse, dynamique et ludique.

Elle meurt en **2002** proche de ses enfants. Elle est universellement reconnue comme « une femme artiste à part entière ».





# NIKI ET SES NANAS

Catherine Marie-Agnes Fal de Saint Phalle nait en 1930 à Neuilly d'une mère américaine et d'un père français. Rebaptisée par sa mère **Nicky**, elle verra une enfance mouvementée entre la France et l'Amérique et entre le milieu puritain du côté maternel et le côté fantasque de son père.

En 1952 elle fuit l'Amérique maccarthiste, traditionnaliste et anticommuniste, avec son mari Henry Matthiew pour Paris où ils fréquentent les milieux artistiques du Montparnasse de l'après guerre. Elle se rendra d'abord célèbre par ses « tirs » qui consistent à tirer dans des sacs de peintures incorporés dans des structures en plâtre. Tire-t-elle sur son père qui l'a violée à 11 ans? Elle –même se pose la question... Elle sera la seule femme à participer au mouvement artistique du « nouveau réalisme » né aux USA. Elle revendique ainsi une place de femme indépendante qu'elle désire avant toute autre chose. Ses premières structures représentent des mariées « belles mais douloureuses » encombrées de poupées de celluloid et d'objets ménagers qui traduisent l'enfermement de la femme dans son rôle traditionnel. Puis viendront les « nanas » joyeuses, légères et hors des canons de la beauté en vogue à l'époque alors qu'elle-même posa comme mannequin pour les couvertures de « Vogue » et « Elle ». Les « mères dévorantes » exorcisent sa propre peur de sa mère mais aussi d'elle-même, redoutant d'être une mère dévorant ses propres enfants. C'est toute la société patriarcale réduisant les femmes à un rôle de représentation qui est stigmatisée.

# Oh ! La Villaines !



La médiathèque « La Canopée » d'Azay le Rideau accueille l'association Oh! La Villaines! en soutien à l'organisation de leur festival qui aura lieu à Villaines les Rochers le vendredi 28 et le samedi 29 aout prochain.

*Un numéro spécial consacré à l'association Oh! La Villaines! Devrait paraître en juin.*

## Animations prévues à la médiathèque:

**Un apéro concert** avec les *Fucking Butterfly* et *Jean-Seb is back* le vendredi 29 mai de 19h à 21h (Rock et électro)

**Un thé concert** avec *Marie Pouchelon* le samedi 27 juin de 16h30 à 18h30. (Chant lyrique)

*Entrée libre.*

*Buvette et petite restauration adaptées à la musique proposée et tenues par les bénévoles de l'association Oh! La Villaines!*

Retrouvez-nous sur Facebook : [ohlavillaines](#)  
Et par mail : [ohlavillaines@gmail.com](mailto:ohlavillaines@gmail.com)

## UN NOUVEAU COMMERCE A VILLAINES

Le 2 juin 2014, Pascal et Christine Buton faisaient l'achat du fonds de commerce « Le Bellevue restaurant-bar », prenant la suite de Bernadette Dexpert et Alex Flais.

Jusqu'à cette date, Pascal était auto-entrepreneur en charcuterie-traiteur à domicile.

Le restaurant est ouvert du lundi au samedi et sert le midi des repas ouvriers. Quant au soir on peut également dîner, uniquement sur réservation.

Tout en s'occupant de son restaurant, Pascal n'oublie pas qu'il est aussi charcutier et vend directement de la viande de porc aux particuliers en fin de semaine.

L'aventure continue puisqu'à la mi-décembre 2014 on assiste à l'ouverture de la charcuterie « La Corbeille d'osier » où Christine accueille les clients avec sourire et simplicité.

C'est une charcuterie artisanale qui est proposée avec quelques spécialités dont « Le nougat de viande, le boudin blanc en pâte feuilletée aux poires tapées ». On peut aussi trouver du pâté de couenne qui rappelle (pour ceux qui l'ont connu) celui de Monsieur Moire.

Depuis la fermeture du Vival, le dépôt de pain, des produits de première nécessité, La Nouvelle République sont disponibles au magasin.

Dans les projets Christine et Pascal envisagent d'étendre le rayon traiteur avec des salades composées, des sandwiches en vue de la saison à venir.

***Le magasin « La corbeille d'osier » est ouvert du lundi (sauf l'après-midi) au samedi de 8 heures à 12 heures 30 et de 15 heures à 19 heures.***

## *La plume de Mathilde*

Oyez, oyez !

Les souscriptions pour le tome 2 de la trilogie « le casque victorieux » sont désormais ouvertes.

Mathilde Gabory fait revivre pour nous les aventures de Louis et Léo dans ce second volet intitulé « La menace de l'ombre »

Les bons de souscription sont disponibles chez Mr et Mme Gabory.

# Villaines-Les-Rochers

Samedi 13 juin 2015 de 14h à 18h

Dimanche 14 juin 2015 de 10h à 18h



## Rando Troglo

### Découverte d'un village troglodytique

habitations, gîte, ferme,  
avec leurs particularités (fours à pain, cheminée, virou, ...)  
activités artisanales et artistiques (vannerie, sculpture, ..)

### Présentation des méthodes d'entretien du rocher et du coteau

Ateliers de démonstration et expositions  
par des entreprises et associations spécialisées